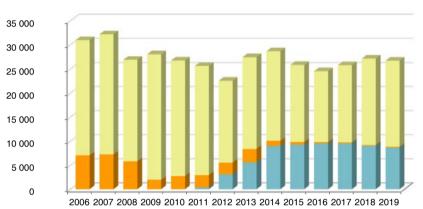






#### Retraités résidant en Carsat Centre - Val de Loire

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	13 302	20 148	33 450
Droits directs (retraites personnelles)	12 143	14 553	26 696
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 159	5 595	6 754
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	793	1 036	1 829
Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées	depuis 2006		



- Droits directs sans les retraites anticipées
- Retraites anticipées attribuées avant 60
- Retraites anticipées attribuées entre 60 ans et l'âge légal

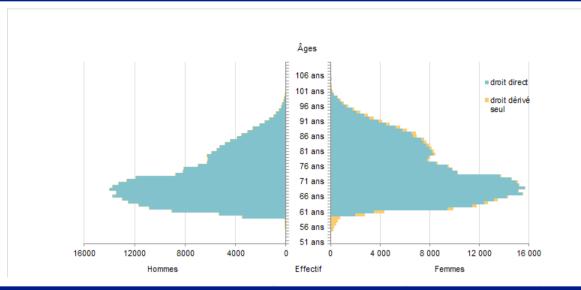
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 675	3 322	8 997
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	76,2 ans	73,9 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	7,7%	11,0%	9,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	9,7%	10,8%	10,3%
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	29,3%	28,5%	28,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	257 534	329 295	586 829
Retraités percevant un droit direct seul	247 139	235 550	482 689
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 540	11 599	13 139
Retraités percevant les deux à la fois	8 855	82 146	91 001
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,3%	2,2%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	71 179	36 226	107 405
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	815€	673€	735 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 159 €	1 003 €	1 080 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,1%	44,5%	31,8%

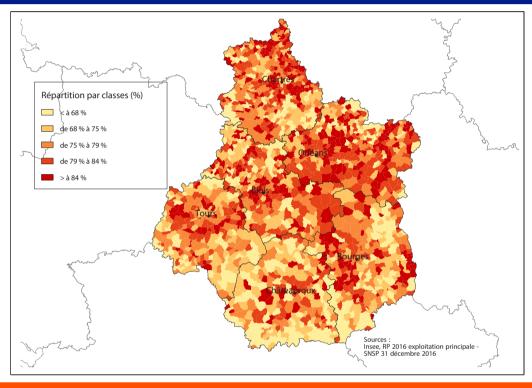
- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- <sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

#### Pyramide des âges des résidents



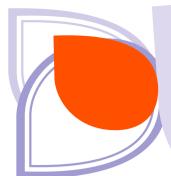
#### Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Centre - Val de Loire



#### Prestataires payés par la Carsat Centre - Val de Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
18 - Cher	30 303	39 106	69 409
28 - Eure-et-Loir	36 634	44 644	81 278
36 - Indre	22 658	30 330	52 988
37 - Indre-et-Loire	51 885	67 555	119 440
41 - Loir-et-Cher	31 774	40 917	72 691
45 - Loiret	57 079	70 974	128 053
Total Carsat Centre - Val de Loire	230 333	293 526	523 859
Total hors Carsat Centre - Val de Loire	34 036	38 493	72 529
Ensemble des prestataires	264 369	332 019	596 388



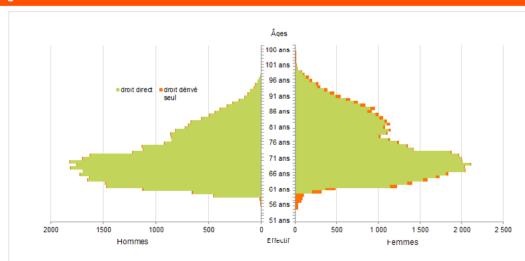


DEP. 18 CHER Année 2019

|--|--|

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 755	2 665	4 420
Droits directs (retraites personnelles)	1 584	1 845	3 429
Droits dérivés (retraites de réversion)	171	820	991
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	135	174	309
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	738	351	1 089
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,8 ans	62,3 ans
Droits dérivés	75,7 ans	73,5 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	29,5%	27,9%	28,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	33 914	43 597	77 511
Retraités percevant un droit direct seul	32 539	30 028	62 567
Retraités percevant un droit dérivé seul	181	1 798	1 979
Retraités percevant les deux à la fois	1 194	11 771	12 965
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,7%	2,6%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 702	3 951	12 653
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,2 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	776 €	637 €	698 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 134 €	977 €	1 057 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,9%	48,8%	35,4%

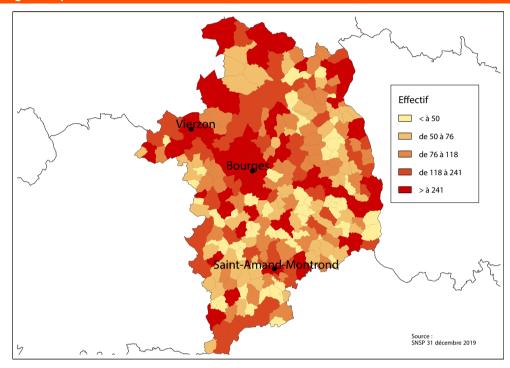


- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- 4 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



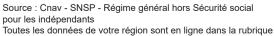
#### Retraités du régime général par commune



### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourges			
Nombre total de retraités	6 114	8 688	14 802
Retraités percevant un droit direct seul	5 929	6 032	11 961
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	379	393
Retraités percevant les deux à la fois	171	2 277	2 448
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,5%	4,1%	4,7%
Vierzon			
Nombre total de retraités	3 139	4 359	7 498
Retraités percevant un droit direct seul	2 989	2 720	5 709
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	161	171
Retraités percevant les deux à la fois	140	1 478	1 618
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,5%	3,4%	3,8%
Saint-Amand-Montrond			
Nombre total de retraités	1 219	1 832	3 051
Retraités percevant un droit direct seul	1 166	1 222	2 388
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	64	67
Retraités percevant les deux à la fois	50	546	596
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,9%	3,8%	3,4%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

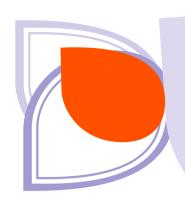




<sup>&</sup>quot;Statistiques en région".





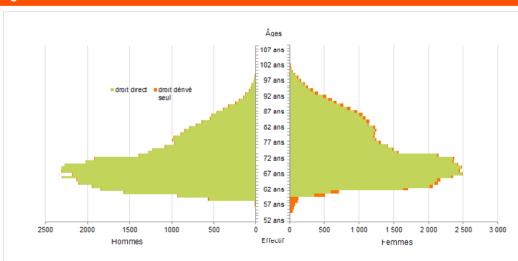


# EURE-ET-LOIR

Année 2019

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 172	3 391	5 563
Droits directs (retraites personnelles)	2 008	2 418	4 426
Droits dérivés (retraites de réversion)	164	973	1 137
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	105	116	221
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	940	595	1 535
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,3 ans	73,3 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	27,7%	28,0%	27,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	41 441	51 363	92 804
Retraités percevant un droit direct seul	39 940	36 716	76 656
Retraités percevant un droit dérivé seul	202	1 795	1 997
Retraités percevant les deux à la fois	1 299	12 852	14 151
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,0%	1,8%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 646	6 540	19 186
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,5 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	877 €	709€	784€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 183 €	1 023 €	1 103 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,6%	39,4%	27,2%



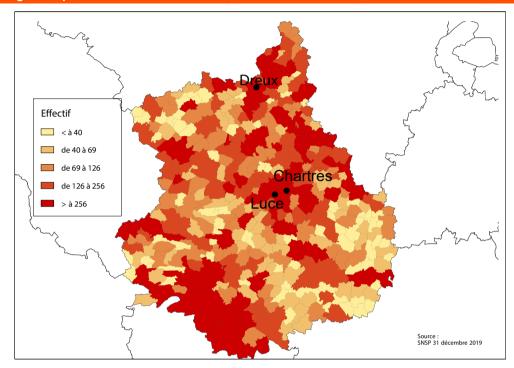
- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- <sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



**Année 2019** 

#### Retraités du régime général par commune



### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chartres			
Nombre total de retraités	3 138	4 818	7 956
Retraités percevant un droit direct seul	3 021	3 393	6 414
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	183	193
Retraités percevant les deux à la fois	107	1 242	1 349
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,9%	3,3%	3,5%
Dreux			
Nombre total de retraités	2 517	3 194	5 711
Retraités percevant un droit direct seul	2 410	2 039	4 449
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	163	170
Retraités percevant les deux à la fois	100	992	1 092
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,7%	4,3%	5,8%
Lucé			
Nombre total de retraités	1 594	2 235	3 829
Retraités percevant un droit direct seul	1 541	1 501	3 042
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	83	87
Retraités percevant les deux à la fois	49	651	700
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,4%	3,3%	3,3%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

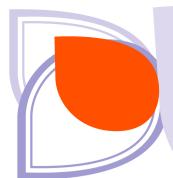
Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique









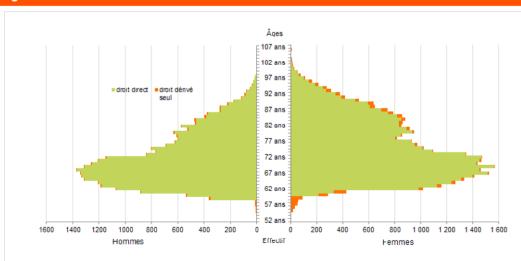


DEP. 36
INDRE
ANNÉE 2019

|--|--|--|

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 296	1 944	3 240
Droits directs (retraites personnelles)	1 139	1 398	2 537
Droits dérivés (retraites de réversion)	157	546	703
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	66	98	164
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	543	313	856
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	77,1 ans	73,3 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	30,9%	26,6%	28,5%

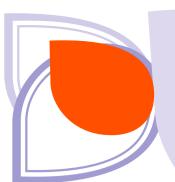
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	25 447	33 861	59 308
Retraités percevant un droit direct seul	24 034	23 454	47 488
Retraités percevant un droit dérivé seul	262	1 268	1 530
Retraités percevant les deux à la fois	1 151	9 139	10 290
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,2%	2,5%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 137	3 488	10 625
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	727 €	643€	679€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 101 €	947 €	1 017 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,5%	52,5%	39,0%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

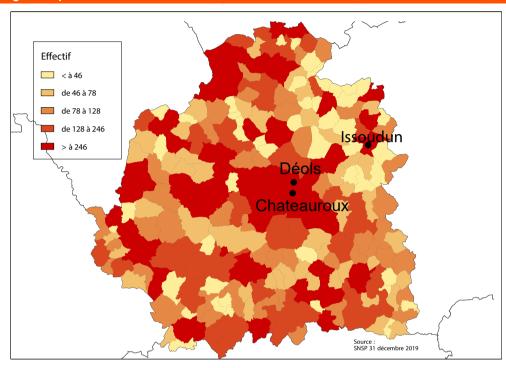




DER. 36 NDRE

**Année 2019** 

#### Retraités du régime général par commune

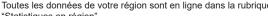


### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Châteauroux			
Nombre total de retraités	4 347	6 436	10 783
Retraités percevant un droit direct seul	4 138	4 353	8 491
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	241	257
Retraités percevant les deux à la fois	193	1 842	2 035
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	3,7%	3,7%
Issoudun			
Nombre total de retraités	1 293	1 926	3 219
Retraités percevant un droit direct seul	1 213	1 234	2 447
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	53	67
Retraités percevant les deux à la fois	66	639	705
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,1%	3,5%	3,4%
Déols			
Nombre total de retraités	929	1 123	2 052
Retraités percevant un droit direct seul	891	804	1 695
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	24	30
Retraités percevant les deux à la fois	32	295	327
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,5%	2,4%	2,0%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique

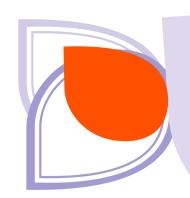


"Statistiques en région".



Réf. 042009 - 06/2020 - Réalisation : Studio graphique, Cnav





INDRE-ET-LOIRE

**Année 2019** 

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 890	4 554	7 444
Droits directs (retraites personnelles)	2 672	3 332	6 004
Droits dérivés (retraites de réversion)	218	1 222	1 440
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	185	250	435
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 205	636	1 841
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	76,7 ans	74,6 ans	74,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	30,8%	29,6%	30,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	56 969	74 699	131 668
Retraités percevant un droit direct seul	54 766	54 135	108 901
Retraités percevant un droit dérivé seul	338	2 610	2 948
Retraités percevant les deux à la fois	1 865	17 954	19 819
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,4%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 483	7 064	21 547
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	790 €	654 €	713€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 156 €	995 €	1 074 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2%	47,4%	34,1%

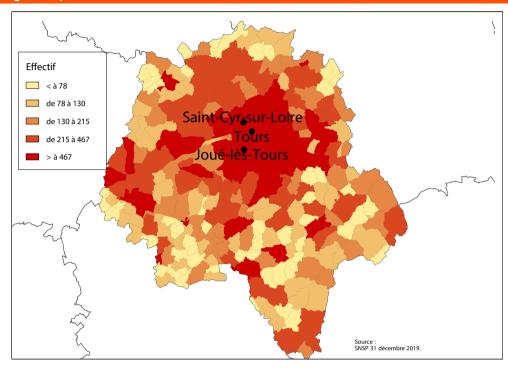


- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- 4 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



#### Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Tours			
Nombre total de retraités	9 501	15 458	24 959
Retraités percevant un droit direct seul	9 179	10 777	19 956
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	524	544
Retraités percevant les deux à la fois	302	4 157	4 459
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,4%	4,3%	4,7%
Joué-lès-Tours			
Nombre total de retraités	3 770	4 979	8 749
Retraités percevant un droit direct seul	3 631	3 586	7 217
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	154	162
Retraités percevant les deux à la fois	131	1 239	1 370
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,2%	2,9%	3,1%
Saint-Cyr-sur-Loire			
Nombre total de retraités	1 756	2 573	4 329
Retraités percevant un droit direct seul	1 715	1 965	3 680
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	73	74
Retraités percevant les deux à la fois	40	535	575
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,4%	1,7%	1,6%

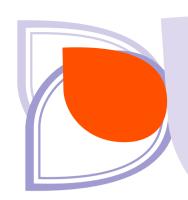
<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



<sup>&</sup>quot;Statistiques en région".



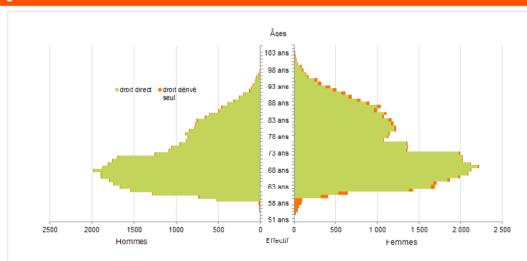


# LOIR-ET-CHER

**Année 2019** 

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 824	2 721	4 545
Droits directs (retraites personnelles)	1 631	1 934	3 565
Droits dérivés (retraites de réversion)	193	787	980
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	88	140	228
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	827	522	1 349
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	76,0 ans	74,3 ans	74,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	27.2%	29.2%	28.3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 309	46 301	82 610
Retraités percevant un droit direct seul	34 699	33 573	68 272
Retraités percevant un droit dérivé seul	294	1 484	1 778
Retraités percevant les deux à la fois	1 316	11 244	12 560
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	1,9%	1,8%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 657	5 662	16 319
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	807 €	667 €	729 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 149 €	994 €	1 070 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,2%	44,4%	31,9%

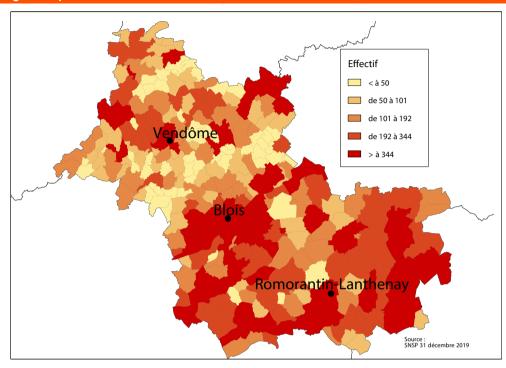


- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- <sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



#### Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Hommes	Femmes	Ensemble
3 956	5 743	9 699
3 811	4 075	7 886
20	205	225
125	1 463	1 588
7,0%	4,5%	5,5%
2 160	2 830	4 990
2 066	1 933	3 999
8	106	114
86	791	877
2,5%	3,8%	3,2%
1 854	2 727	4 581
1 765	1 799	3 564
12	88	100
77	840	917
3,1%	2,5%	2,7%
	3 956 3 811 20 125 7,0%  2 160 2 066 8 86 2,5%  1 854 1 765 12 77	3 956     5 743       3 811     4 075       20     205       125     1 463       7,0%     4,5%       2 160     2 830       2 066     1 933       8     106       86     791       2,5%     3,8%       1 854     2 727       1 765     1 799       12     88       77     840

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

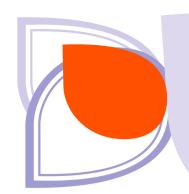
Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique





Réf. 042009 - 06/2020 - Réalisation : Studio graphique, Cnav





DER. 45 LOIRET

Retraités résidant dans le département				
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble	
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 365	4 873	8 238	
Droits directs (retraites personnelles)	3 109	3 626	6 735	
Droits dérivés (retraites de réversion)	256	1 247	1 503	
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	214	258	472	
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 422	905	2 327	
Âges moyens au départ de la pension				
Droits directs	61,8 ans	62,4 ans	62,1 ans	
Droits dérivés	76,4 ans	74,0 ans	74,4 ans	
Proportions par rapport aux droits directs contributifs				
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	29,5%	28,4%	28,9%	

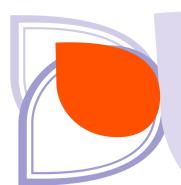
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	63 454	79 474	142 928
Retraités percevant un droit direct seul	61 161	57 644	118 805
Retraités percevant un droit dérivé seul	263	2 644	2 907
Retraités percevant les deux à la fois	2 030	19 186	21 216
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,5%	2,2%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 554	9 521	27 075
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	858 €	702 €	772 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 182 €	1 035 €	1 108 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,6%	39,5%	27,8%



- <sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- <sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- <sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
- <sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

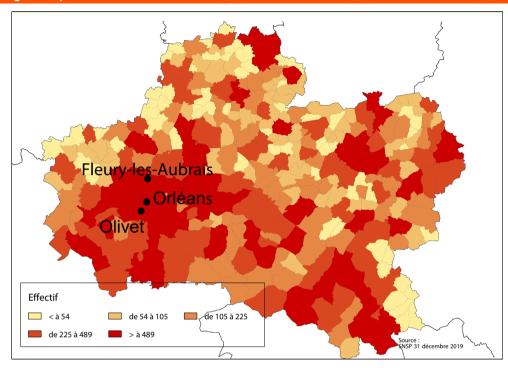
  Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- <sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





**Année 2019** 

#### Retraités du régime général par commune



### Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Orléans			
Nombre total de retraités	7 677	10 970	18 647
Retraités percevant un droit direct seul	7 455	8 082	15 537
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	386	397
Retraités percevant les deux à la fois	211	2 502	2 713
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,3%	4,6%	5,3%
Olivet			
Nombre total de retraités	1 977	2 492	4 469
Retraités percevant un droit direct seul	1 934	1 948	3 882
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	60	63
Retraités percevant les deux à la fois	40	484	524
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,1%	1,2%	1,2%
Fleury-les-Aubrais			
Nombre total de retraités	1 739	2 384	4 123
Retraités percevant un droit direct seul	1 699	1 755	3 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	67	71
Retraités percevant les deux à la fois	36	562	598
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,5%	2,5%	2,9%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique



"Statistiques en région".

